



Favoritisme et environnement de travail toxique

Par **Célia 2024**, le **19/07/2024 à 14:45**

Bonjour,

Je vous remercie de l'aide que vous saurez m'apporter, car votre regard est extérieur.

J'ai travaillé 10ans dans un service où j'étais appréciée comme étant la +experimentée, comme j'étais detestée et dénigrée car je connaissais mes droits et que j'étais qualifiée de "meneuse".

Après des conditions de travail exécrables qui ont nut à ma santé depuis 6ans et suite à un ras le bol exprimé à la RH, un poste a été crée et m'a été proposé au service commercial et qui correspondait à mes études.

La responsable de ce service a fait des pieds et des mains pour que ce soit moi qui soit choisie et la décision a été prise au niveau du COMEX, mettant en colère mes anciens reponsables.

Lors du recrutement, on m'a indiquait que j'allais gérer 1 compte stratégique, j'ai d'ailleurs accepté le poste pour ça.

Me sont alors proposé 3 mois de détachement en guise de période d'essai où la responsable m'a encouragée, protégée contre les coups bas de mes anciens reponsables (qui voulaient juste me nuire pour que je soit renvoyée chez eux)

3 mois excellents, au dessus des objectifs fixés, tout va bien, je signe CDI le 3/10.

En Novembre, la responsable de compte avec qui je m'entendais super bien dans la gestion du compte est en arrêt maladie plusieurs mois et remplacé par une autre personne, + discrète. Côté client, notre interlocutrice est une personne d'environ 60ans, lunatique, qui n'a pas apprécié ma nomination et qui 6 mois après parlait encore de ma prédécésseuse.

De surcroit, elle aurait dit à ma reponsable que "j'avais un ton de maitresse d'école" (et pour cause, je ne disais pas amen à tout ce qu'elle demandait, tel que me l'a demandé la responsable de compte)

Début 2024, la responsable me dit "toute seule, c'est trop, je vais rajouter X avec toi"

En Mars, les chiffres tombent; je suis à plus de X2 le chiffre de l'objectif fixé et loin devant tout le monde, ce qui recalle derrière les petits chouchous de la responsable (ils sont 2+celle qui a été ajoutée avec moi)

Mars: mois horrible, entre critique, dénigrement, ma responsable me hurle dessus en entretien, me dit des choses blessantes ("et pourquoi c'est toi qui a un ton de maitresse d'école, pourquoi elle ne me dit pas ça de X mais de toute façon, tu trouveras toujours des choses à redire"), elle m'invite des plaintes d'autres services et quand je lui demande de me les montrer, elle me répond "qu'elle n'a pas le temps".

Dans un mail, elle m'avait écrit de "rester à ma place" (mail qui a bizarrement disparu de ma boîte mail, ainsi que ma réponse)

Et la binôme: effacée, ne communique pas mais joue à un double jeu, fait la timide mais

critique tout le monde, y compris la responsable.

Excédée par cette situation, le médecin m'arrête 15 jours.

A mon retour, elle me dit que je vais gérer des comptes + light, pour réduire ma charge de travail soit disant...Mais c'est surtout pour faire baisser mes chiffres et avoir une moyenne annuelle qui soit équivalente de celle des autres.

Pour le compte que je gérais et pour laquelle j'ai été recrutée, je ne sais pas ce qu'elle est allée raconter et ne me demande maintenant de gérer qu'en l'absence de X.

Ma responsable est réputée pour être mauvaise langue, critiquer, favoriser les gens qu'elle apprécie...

Quand on m'a proposé le poste, une dizaine de personnes m'ont dit "non mais tu pourras travailler avec elle?" et moi je répondais, que c'est elle qui bataillait pour m'avoir dans son équipe donc pas de raison que ça se passe mal...

Aujourd'hui, elle m'a gentiment mise au placard en valorisant X, et en se justifiant par "je réduis ta charge de travail".

X maintenant fanfaronne, la RH a indiqué qu'elle sentait de "la jalousie" de sa part vis à vis de moi, a été à l'écoute mais rien de plus...

Et ma responsable la défend bec et ongle: elle me reproche quelque chose à moi mais l'autre peut faire la même chose sans être inquiétée...Alors que je me plaignais de son manque de communication et qu'il m'était difficile de travailler avec elle, elle s'est faite son avocate la défendant bec et ongle.

Suite à l'entretien avec la RH en Juin (et j'ai bien fais de demander cet entretien, ma responsable avait déjà fais un mail en édulcorant la situation et en me mettant en cause), j'ai demandé les coordonnées de la médecine du travail, ma responsable dans la boucle...Et depuis, elle est toute gentille...

Sauf que la situation ne me plait pas: j'ai accepté ce poste pour gérer un compte "vivant" et parce que ma responsable ne m'a pas encouragée ni soutenue face au client, je suis mise au placard et dans ses excès oraux, elle sous entend que j'ai des problèmes de communication...Pourtant, cette dame, elle-même l'avait critiquée et la direction commerciale a demandé au client de changer d'interlocuteur, ce qui a été refusé...

Comme la gestion du compte est catastrophique, ils disent amen à tout et font tout pour plaire à cette dame, quitte à mettre en difficulté leurs propres collaborateurs...

Je suis actuellement en congé mais n'est vraiment pas envie de reprendre, d'autant +que je devrais remplacer X pour la gestion du compte.

Le reste de l'année je ne fais pas l'affaire mais pendant ses congés si?

Et avec cette situation lunaire, X a monté une partie de l'équipe contre moi, soutenue par ma responsable...

1an dans le service et déjà au placard, des symptômes dépressifs en prime, c'est ma personne qui est touchée par ces agissements, ce qui me fait très mal.

Je sais que cette situation n'est pas normale mais par où commencer?

Merci pour vos précieux conseils.

Par **Marck.ESP**, le **19/07/2024 à 14:56**

Bienvenue sur LegaVox

Vous avez le droit de demander de l'aide et de mettre fin à toute forme de harcèlement dont

vous seriez victime au travail.

Les articles L1152 et suivants du Code du travail protègent les salariés contre le harcèlement moral et sexuel et prévoient des sanctions disciplinaires pour les auteurs de tels agissements.

Contacteur un syndicat serait utile, mais aussi un membre du CSE ou si vous estimez que votre employeur ou le service RH ne prend pas les mesures nécessaires, vous pouvez saisir l'inspection du travail.

L'inspecteur du travail a le pouvoir d'intervenir dans l'entreprise pour faire respecter la législation en matière de harcèlement moral.

Par **Célia 2024**, le **19/07/2024** à **16:50**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Vous pensez donc que ces faits sont bien du harcèlement moral?

Je pensais en parler au médecin du travail.

Comment puis je demander de l'aide à l'inspection du travail ,sans toutefois me mettre en difficulté?

Merci pour votre aide.

Par **Marck.ESP**, le **19/07/2024** à **21:11**

Je ne peux rien penser, je ne vous connais pas, ni votre dossier, je vous réponds uniquement sur ce que vous pouvez faire le cas échéant.

Par **Célia 2024**, le **19/07/2024** à **21:24**

Merci.

Une personne ayant déjà vécu ce type de situation peut elle me donner son avis et ses conseils, s'il vous plait?

Merci à tous

Par **Sophie2**, le **19/07/2024** à **22:08**

Bonsoir,

Prenez RV avec dans un premier temps avec votre médecin traitant pour un arrêt maladie. En 2ème temps, prenez également RV avec le médecin du travail et un RV avec la psychologue toujours de la médecine du travail. Votre employeur ne sera pas informé de cette démarche et vous en avez tout à fait le droit.

Je suis un peu dans votre situation et en arrêt pour burn out depuis quelques mois, en accord avec la psychologue du travail.

Bon courage

Par **Marck.ESP**, le **20/07/2024** à **07:27**

[quote]

Comment puis je demander de l'aide à l'inspection du travail ,sans toutefois me mettre en difficulté?

[/quote]

Les agents de l'inspection du travail sont tenus au secret professionnel et ne peuvent divulguer l'identité des personnes qui les contactent, sauf en cas de procédure judiciaire où leur témoignage serait requis.

Par **Célia 2024**, le **23/07/2024** à **17:03**

@SOPHIE2

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre message et vos conseils.

Je suis en congé. A vrai dire, je ne veux pas être arrêtée pour burn out, je suis en poste depuis moins d'1an, je veux surtout montrer que la responsable n'a pas le droit de jouer ainsi avec mon mental, tout en faussant la vérité et en jugeant ses collaborateurs en fonction de ses affinités.

Le problème, je l'ai eu avec ma binôme qui ne communique pas mais ma responsable a pris sa défense, en faussant les faits.

Egalement, quand nous sommes en entretien, elle part dans tous les sens et se permet des jugements de valeur: "mais pourquoi c'est toujours ton nom qui revient?", "comme c'est toujours toi, pour moi tu as un problème de relationnel".

Donc, elle me mets au placard en me retirant la gestion du compte pour lequel j'ai été recrutée, mets en valeur l'autre personne qu'elle défend même quand il y a une défaillance et en prime, me fait passer pour la mauvaise personne.

Sauf que tout, est faussé...Je ne suis nullement telle qu'elle le décrit, sinon pourquoi aurait elle fait des pieds&des mains pour me recruter et pourquoi son comportement a t'il changé une fois le CDI signé?

Et dans un mail (que je pensais supprimé mais que je viens de retrouver" (j'échangeais avec un interlocuteur, quand un autre-non concerné-a rebondi, je lui ai donc répondu avec le process et cet interlocuteur a fait remonter à ma responsable qui au lieu de me soutenir m'a envoyé):

"Une nouvelle remontée de X s'agissant de ton mail ci-dessous.

Il faut impérativement que tu endosses ta posture d' (poste) et que tu restes « à ta place » sans te mêler de rappeler la règle et de l'application des process opé qui sont de la responsabilité de l'encadrement des Opé. Il faut cesser cette insistance qui tourne à « l'obsession » à mon sens. Garde ton énergie et concentre toi sur tes missions et l'attendu du poste en ayant bien en tête ce que nous sommes dits sur l'atteinte des objectifs 2023 et les orientations 2024. Je compte sur toi pour un changement de comportement immédiat et posture adaptée qui doit à présent être intégrée et devenir une constante dans ton travail. Disponible si nous devons à nouveau en discuter"

Quelques jours après ce mail et à une période où elle était toujours sur mon dos, le médecin m'a arrêtée et quittant mon poste, j'ai écrit à la RH en la mettant elle en copie.

Puis je reviens et une partie de l'équipe ne m'adresse+ la parole, elle dit que je suis surchargée de travail et depuis 4 mois, me bride sur mon travail pour faire baisser mes chiffres...

Et comme j'ai dis que c'est la binôme qui a monté une partie de l'équipe contre moi, elle l'a mal pris et nous a convoquée toutes les 2 en prenant sa défense, même quand elle a tort, me menaçait que l'entretien suivant serait avec la RH...

J'ai alors demandé un nouvel entretien avec la RH et les coordonnées de la médecine du travail.

Merci pour votre aide.